

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg. Großherzogtums Luxemburg.

Lundi, 23 mai 1938.

N° 32.

Montag, 23. Mai 1938.

Loi du 23 mai 1938, concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1938.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 12 mai 1938 et celle du Conseil d'Etat du 13 du même mois, portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

Art. 1^{er}. Le Budget de l'Etat de 1938 est arrêté

En recettes à la somme de fr. 344.356.518

En dépenses à la somme de » 334.458.634

En recettes et dépenses pour ordre

à la somme de » 90.171.000

Le tout conformément au tableau ci-annexé.

Pour faire face aux besoins de la Trésorerie d'Etat, le Ministre des Finances est autorisé à émettre des Bons du Trésor. Les conditions et modalités de cette émission, notamment le taux d'intérêt et l'époque de remboursement, seront déterminés par arrêté ministériel.

Art. 2. Ne sont pas susceptibles d'être transférés les crédits non limitatifs.

Art. 3. Le taux de la surtaxe est fixé pour l'exercice 1938 à 60%, 80% et 100%. (Loi du 28 mars 1938.) (Art. III.)

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Luxembourg, le 23 mai 1938.

Charlotte.

Les Membres du Gouvernement :

P. Dupong, Jos. Bech, N. Margue, P. Krier, R. Blum.

Gesetz vom 23. Mai 1938, das Staatsbudget der Einnahmen und Ausgaben für das Jahr 1938 betreffend.

Wir Charlotte, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrates ;

Mit Zustimmung der Abgeordnetenkammer ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenkammer vom 12. Mai 1938, und derjenigen des Staatsrates vom 13. desselben Monats, wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

Haben verordnet und verordnen :

Art. 1. Das Staatsbudget für das Jahr 1938 ist festgesetzt :

Inbetriff der Einnahmen auf... Fr. 344.356.518

Inbetriff der Ausgaben auf „ 334.458.634

In Einnahmen und Ausgaben für

Ordnung auf „ 90.171.000

Dies nach Maßgabe des nachstehenden Etats.

Zwecks Deckung der Bedürfnisse des Staatsschatzes für das Rechnungsjahr 1938 ist der Minister der Finanzen ermächtigt, Schatzscheine auszugeben. Die Bedingungen dieser Ausgabe, insbesondere der Zinsfuß und der Heimzahlungstermin, werden durch Ministerialbeschluss festgelegt.

Art. 2. Für uneingeschränkte Kredite ist keine Überschreibung zulässig.

Art. 3. Der Satz der Ubertaxe ist für das Rechnungsjahr 1938 auf 60%, 80% und 100% festgesetzt. (Gesetz vom 28. März 1938.) (Art. III.)

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz im „*Mémorial*“ veröffentlicht werde, um von allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Luxemburg, den 23. Mai 1938.

Charlotte.

Die Mitglieder der Regierung :

P. Dupong, Jos. Bech, N. Margue, P. Krier, R. Blum.

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1938.
Chapitre Ier. — Recettes.		
Section 1 ^{re} . — Contributions directes et accises.		
1	Impôt général sur le revenu et le capital	33.475.000
2	Surtaxe sur le revenu au taux de 60%, 80% resp. 100% des taux de l'impôt sur le revenu (Loi du 28 mars 1938) (Art. III)	13.000.000
3	Recettes sur toelage	100.000
4	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique	4.200.000
5	Impôt sur les cabarets	2.400.000
6	Eaux-de-vie	4.000.000
7	Taxe de consommation sur l'alcool	10.000.000
8	Taxe sur la vérification des poids et mesures et le jaugeage des fûts et tonneaux	35.000
9	Remboursement par les communes des frais de renouvellement des plans parcellaires déposés aux secrétariats	1.000
10	Extraits du Cadastre	40.000
11	Recettes diverses	300.000
11bis	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce	30.000
12	Produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie	450.000
		68.031.000
Section 2. — Douanes.		
13	Part du Grand-Duché dans les revenus de l'Union économique	68.088.000
13bis	Recettes en exécution de l'art. 12 de la Convention établissant l'Union économique ..	9.885.000
13ter	Recettes en exécution de l'art. 13 de la Convention établissant l'Union économique (Primes à l'agriculture)	11.183.000
14	Loyers	184.000
15	Recettes diverses	61.000
		89.401.000
Section 3. — Enregistrement et domaines.		
16	Enregistrement	13.350.000
17	Hypothèques	1.600.000
18	Successions	4.000.000
19	Timbre	4.315.000

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1938.
19 ^{bis}	Droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en vertu de l'art. 11 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse	40.000
19 ^{ter}	Produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne	35.000
20	Impôt du timbre sur les lettres de voiture	2.700.000
21	Taxe d'abonnement sur les titres des sociétés.....	10.000.000
22	Impôt sur les billets de banque	125.000
23	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement etc.	100.000
24	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitutions de droits fraudés, confiscations en numéraire	750.000
25	Recouvrement de frais de justice et remboursement de frais d'exécution des commissions rogatoires transmises à l'étranger.....	200.000
26	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance	20.000
27	Fermage de la pêche et des passages d'eau	102.000
28	Etablissement piscicole de Warken. — Vente d'alevins et de truitelles	7.000
29	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relassement du droit de chasse, y compris les bois réservés pour le chauffage des bâtiments de l'Etat	623.260
30	Frais d'administration des bois des communes et des établissements publics ; remboursement des traitements des chefs de cantonnement	140.687
31	Ventes immobilières.....	100.000
32	Ventes mobilières. — Ventes de reproducteurs	p ^r mém.
33	Ventes mobilières. — Produits des routes et autres ventes mobilières	200.000
34	Cassage mécanique de Merkholtz. — Vente de produits	50.000
34 ^{bis}	Vente d'une propriété immobilière de l'Etat à la suite de la construction d'un nouveau pont reliant le quartier de la Rue Neyperg au quartier Nord de Bonnevoie (Loi du 22 août 1936)	400.000
35	Produit des pépinières forestières.....	50.000
35 ^{bis}	Produit des pépinières de vignes de l'Etat	300.000
35 ^{ter}	Vente de plantes pharmaceutiques et autres produits de la Simmerfarm	148.000
36	Locations.....	60.000
37	Frais de ventes immobilières	6.000
38	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières.	20.000
39	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	180.000

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1938.
40	Assistance judiciaire et procédure en débet. — Recouvrements	35.000
41	Taxes perçues en vertu de la loi du 23 décembre 1909 sur le registre aux firmes, frais de publication au <i>Mémorial</i> et recettes diverses	600.000
42	Impôt sur le chiffre d'affaires	26.400.000
43	Rentes de concessions minières.....	187.334
44	Rentes de concessions minières. — Loi du 29 novembre 1913	1.209.483
	Section 4. — Postes, télégraphes et téléphones.	68.053.764
45	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes.....	15.750.000
46	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	850.000
47	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements.....	12.300.000
48	Produit net des suppléments perçus sur les timbres Caritas 1937 ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des œuvres de charité	250.000
		29.150.000
	Section 5. — Prisons, dépôt de mendicité, Hospice du Rhum, Maison de santé à Ettelbruck et établissement des aveugles.	
49	Prisons. — Produit du travail des détenus.....	250.000
50	Id. — Recettes diverses du service économique	2.800
51	Recouvrement des frais d'entretien de reclus, de sourds-muets et autres pensionnaires	2.800.000
51bis	Produit du travail des malades de la Maison de santé d'Ettelbruck.....	55.000
	Section 6. — Recettes diverses.	3.107.800
52	Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant	506.480
53	Part (33 1/3%) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements du personnel de l'enseignement primaire.....	8.440.465
54	Contingents de différentes villes dans les dépenses des établissements d'enseignement moyen, de l'école agricole et de l'école d'artisans et minerval à payer par les élèves de ces établissements.....	141.000
55	Part de la ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg	30.000
56	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	45.000
56bis	Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise (1938).....	25.000
57	Banque Internationale. — Traitement du commissaire du Gouvernement	63.976

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1938.
58	Versements par l'administration des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine pour servir à l'amortissement des dépenses de travaux complémentaires du réseau des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (Intérêts et amortissement)	5.895.406
58bis	Id. — Versements restant dus pour les années antérieures	10.639.303
59	Versements par les exploitants des chemins de fer pour frais d'inspection et de surveillance	39.764
60	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat	1.300.000
61	Intérêts de la dotation du Crédit foncier	200.000
62	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	50.000
63	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	95.850
63bis	Vente de cartes agricoles	500
63ter	Taxes spéciales recouvrées par le service de la mouture obligatoire, pour couvrir les frais d'exécution de ce régime	135.000
63 ^a	Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation	1.450.000
63 ^b	Vente du parchemin d'emballage des beurres	300.000
64	Intérêts de fonds en dépôt	50.000
65	Minerval des élèves de l'école d'accouchement ; frais d'entretien	49.000
65bis	Remboursement de frais d'entretien d'enfants chétifs placés au bord de la mer, dans des sanatoriums d'altitude ou ailleurs	18.500
66	Recettes du Laboratoire de bactériologie	70.000
66bis	Station agricole de l'Etat à Ettelbruck. Produit des analyses	70.000
67	Parts contributives des villes de Luxembourg, Esch-s.-Alz. et Diekirch, pour couvrir les frais d'administration des bourses du travail	47.000
68	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	120.000
69	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	100.000
70	Taxes consulaires	15.000
71	Remboursement à faire à l'Etat sur les allocations de chômage, conformément à la loi du 6 août 1921.	55.000
72	Remboursement des avances faites aux exploitations commerciales d'éclairage placées sous séquestre	p ^r mém.
73	Remboursement à l'Etat, à raison de 60% des traitements et des frais de déplacement des commissaires de police, des adjoints aux commissaires de police et des agents de la police locale étatisée	1.500.000
74	Remboursement à l'Etat des avances faites aux compagnies des chemins de fer en exécution de la loi du 28 décembre 1920	p ^r mém.

Art.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1938.
75	Assurances sociales. — Part contributive des caisses de maladie aux frais d'administration du Comité central des caisses de maladie.....	104.922
75 ^{bis}	Id. — Remboursement de la part des communes dans les rentes invalidité et vieillesse (20%, art. 238, al. 3 de la loi du 17 décembre 1925)	1.175.000
75 ^{ter}	Id. — Restants à recouvrer des exercices 1930 à 1937	7.402.761
76	Logements populaires. — Amortissements et intérêts	6.000.000
76 ^{bis}	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts	900.000
77	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique	pr mém.
78	Vente d'ouvrages de droit publiés par le Département de la Justice	10.000
79	Vente de manuels de classe et d'autres livres par le Département de l'Instruction publique	55.000
80	Récupération, à charge des intéressés, des frais avancés par l'Etat pour l'exécution de travaux ordinaires de curage, d'entretien et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances (Loi du 16 mai 1929)	200.000
81	Redevance de la Compagnie grand-ducale d'électricité.....	1.000.000
82	Participation de l'Etat à la Cégédél	pr mém.
83	Arrangement concernant le stock de marks retirés de la circulation en 1918. — Versement de la Belgique.....	800.000
84	Participation de l'Etat aux dividendes de la société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	102.375
85	Réalisation du fonds d'amortissement de l'emprunt belgo-luxembourgeois	1.260.785
85 ^{bis}	Remboursements de la Caisse commune du Notariat	1.000.000
Section 7. — Recettes provenant de l'émission d'emprunts.		51.463.087
86	Produit de l'emprunt de 98.240.000 frs. autorisé par la loi du 23 décembre 1935 (3 ^{me} tranche)	14.040.000
86 ^{bis}	Restant disponible provenant de la différence entre le produit de la vente des titres des anciens emprunts déclarés pour le remboursement en vertu de la loi du 27 décembre 1933 et le montant des titres remboursés.....	109.867
87	Produit de l'emprunt à réaliser pour couvrir les dépenses de construction d'un aéroport. — 1 ^{re} tranche. (Loi du 19 mars 1937)	4.500.000
Section 8.		18.649.867
88	Excédent présumé des recettes de l'exercice antérieur	13.500.000
89	Participation de l'Etat aux bénéfices de Radio-Luxembourg.....	3.000.000
Total général des recettes		16.500.000
Total général des recettes		344.356.518

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
Chapitre II. — Dépenses.		
Section 1 ^{re} — Liste civile.		
1	Liste civile	200.000
1bis	Frais de représentation et part de l'Etat dans les frais d'entretien des habitations de la Maison Souveraine. (Crédit non limitatif)	1.152.000
		1.352.000
Section 2. — Gouvernement.		
2	Traitements et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traitements des Conseillers de Gouvernement	938.280
2bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	115.020
2ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	12.545
2 ^a	Id. — Restant de l'exercice 1937	14.500
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	1.476.000
3bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	203.148
3ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	34.735
4	Frais de route et de séjour, y compris les voyages à l'étranger. (Crédit non limitatif) ..	200.000
4bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	80.000
5	Frais d'impression, frais des services de nettoyage et de chauffage	180.000
5bis	Id. — Restant de l'exercice 1937	10.000
6	Bibliothèque	35.000
6bis	Id. — Restant de l'exercice 1937	3.900
7	Archives du Gouvernement. — Acquisitions, matériel, outillage et indemnités dans l'intérêt de la conservation des archives	8.300
8	Frais de publication du <i>Mémorial</i>	200.000
8bis	Id. — Restant de l'exercice 1937	31.200
9	Frais de publication de la <i>Pasinomie</i> Luxembourgeoise	10.000
10	Office de Statistique. — Traitements et indemnités	258.400
10bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	35.748
10ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.933
11	Id. — Frais de route et de séjour	6.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
12	Id. — Frais de publication, imprimés, bibliothèque, service de nettoyage et de chauffage	67.000
12bis	Id. — Travaux extraordinaires de statistique	50.000
13	Dépenses pour distinctions honorifiques	25.000
14	Dépenses diverses. — Imprévus	20.000
15	Location de l'immeuble de la société anonyme des Terres Rouges, Boulevard du Viaduc	100.000
16	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais	30.000
16bis	Exécution de la loi concernant l'organisation du Referendum du 6 juin 1937.....	110.000
16ter	a) Frais de fonctionnement du service du régime commun de la Commis- sion des licences..... 250.000 b) Frais de fonctionnement du service du régime autonome de la Commis- sion des licences 60.000	310.000
16 ⁴	Id. — Restant d'exercice antérieur	14.649
16 ⁵	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935, en ce qui concerne le régime autonome. — Frais de surveillance de la frontière.....	280 000
16 ⁶	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935, en ce qui concerne le régime autonome. — Frais de surveillance à la frontière. — Restant d'exercice antérieur.	4.186
		<u>4.867.544</u>
	Section 3. — Chambre des députés.	
17	Chambre des députés	<u>1.000.000</u>
	Section 4. — Conseil d'Etat.	
18	Conseil d'Etat.....	<u>230.000</u>
	Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.	
19	Traitement du secrétaire	p ^r mém.
20	Frais de bureau, de déplacement et autres.....	<u>4.000</u>
		<u>4.000</u>
	Section 6. — Relations extérieures.	
21	Légations et consulats. — Indemnités des agents diplomatiques et consulaires pour la légalisation d'actes. — Frais de représentation extraordinaires du Ministre des Affaires Etrangères. (Crédit non limitatif	435.000
22	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Cour permanente d'Arbitrage à La Haye. (Sans distinction d'exercice).....	8.500
23	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Société des Nations	200.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
23bis	Collaboration du Grand-Duché à des mesures internationales prises en exécution du Pacte de la Société des Nations ou d'arrangements internationaux destinés à assurer la paix générale	100.000
24	Part contributive du Grand-Duché aux frais de l'organisation et du fonctionnement du Comité international technique d'experts juridiques aériens	8.000
24bis	Frais de procédure des Commissions de Conciliation et d'Arbitrage, en exécution des Traités et Conventions Internationales	20.000
24.er	Contribution du Grand-Duché à l'aménagement intérieur du nouveau Palais de la Société des Nations	180.000
		<u>951.500</u>
	Section 7. — Justice.	
25	Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire	3.480.900
25bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	532.845
25ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	77.915
25 ⁴	Id. — Indemnités diverses, etc.	75.000
25 ⁶	Id. — Attachés au Ministère de la Justice. (Crédit non limitatif)	71.300
26	Dépenses du casier judiciaire, de la police des étrangers, du service anthropométrique et de la police judiciaire.	89.600
27	Publication de la Pasirisie luxembourgeoise. — Subside	20.000
27bis	Frais de publication d'ouvrages de droit, prix, indemnités, subsides et dépenses diverses. (Crédit non limitatif)	50.000
28	Frais de bureau	264.000
29	Frais de route et de séjour	3.000
30	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire	400
31	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger ; indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière d'assurance sociale et en matière de louage de service des employés privés ; frais de procédure devant le Conseil de discipline ; frais d'instances devant le Conseil d'Etat, Comité du Contentieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	250.000
32	Huissiers audienciers, indemnités	14.000
33	Frais d'exécution d'arrêts criminels. (Crédit non limitatif)	pr mém.
34	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers	125.000
		<u>5.053.960</u>

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
Section 8. — Cultes.		
<i>a) Culte catholique.</i>		
35	Traitements du clergé	4.445.200
35bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	718.614
36	Frais de bureau de l'Evêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	12.000
37	Indemnités revenant aux ecclésiastiques chargés de l'instruction religieuse dans les écoles primaires (sans distinction d'exercice)	220.000
38	Séminaire. — Traitements	137.300
38bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	20.592
39	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du Séminaire	20.000
40	Subside pour la bibliothèque du Séminaire	6.000
41	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et Polonais) ; indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnités pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades	35.000
<i>b) Culte protestant.</i>		
42	Traitement du pasteur protestant	29.600
42bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	4.437
43	Subside	45.000
<i>c) Culte israélite.</i>		
44	Traitement du rabbin	27.900
44bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	4.185
45	Subside	15.000
		5.740.828
Section 9. — Corps de gendarmes et de volontaires.		
46	Traitements des officiers et des instituteurs	416.483
46bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	62.478
46ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	953
47	Id. — Indemnités diverses et frais de représentation et de tournée.	54.625

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
48	Solde du corps de gendarmes et de volontaires, y compris un crédit de fr. 470.060 pour suppléments pour croix de service et chevrons, indemnités d'habillement, frais de tournée et indemnités de première mise.....	5.728.956
48bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	654.435
48ter	Id. — Indemnités pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif).....	233.331
49	Indemnités diverses et dépenses de service du corps de gendarmes et de volontaires....	1.000.000
50	Casernement des brigades de gendarmerie.....	360.000
50bis	Protection de la population contre les dangers résultant d'un conflit armé international et notamment les dangers dus aux attaques aériennes. (Loi du 22 août 1936). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	200.000
		<u>8.711.261</u>
	Section 10. — Chambre des Comptes.	
51	Traitements des membres et des employés de la Chambre des Comptes et jetons de présence des Conseillers honoraires	402.000
51bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	59.355
51ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	5.838
52	Frais de bureau et de nettoyage (impressions et bibliothèques comprises), frais de route et de séjour, indemnité pour le triage des archives centrales et dépenses imprévues	35.000
		<u>502.193</u>
	Section 11. — Contributions directes, accises et cadastre.	
53	Traitements et indemnités fixes	3.050.220
53bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	457.533
53ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	86.030
54	Jetons de présence aux membres des conseils des taxateurs et de revision; indemnités diverses et imprévues du personnel.....	160.000
55	Frais de route et de séjour.....	150.000
56	Cadastre. — Rétributions variables (sans distinction d'exercice)	250.000
56bis	Renouvellement des registres cadastraux, y compris un restant de l'exercice antérieur ..	200.000
57	Triangulation générale du pays (sans distinction d'exercice) — 12 ^{me} crédit	175.000
57bis	Id. — Voyages d'études à l'étranger	15.000
58	Frais de bureau de l'Administration des contributions, des accises et du cadastre, y compris les impressions, les instruments et les frais d'installation des stations téléphoniques aux bureaux du personnel de l'administration, y compris un restant d'exercices antérieurs de 361 fr.....	250.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
58bis	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux de recette centralisés (sans distinction d'exercice)	40.000
59	Impositions communales dues par l'Etat en vertu de l'art. 6 de la loi du 10 janvier 1924 (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
60	Expédition des rôles des contributions directes (Crédit non susceptible de transfert) ...	35.000
61	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions; apposition de scellés sur les appareils en repos	35.000
62	Ordonnances de décharge et de réduction, de remise et de modération en matière de contributions directes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.250.000
62bis	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	8.000.000
63	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage	160.000
64	Dépenses diverses	10.000
64bis	Confection d'une statistique fiscale de l'exercice 1937, rémunération du personnel, gratifications et frais de bureau, y compris un restant de l'exercice antérieur.....	172.000
64ter	Confection d'une statistique fiscale des exercices 1935 et 1936, rémunération du personnel, gratifications et frais de bureau. Restant d'exercices antérieurs	28.000
65	Service de jaugeage; service des compteurs et vaisseaux mesureurs d'alcool; dépenses diverses. (Sans distinction d'exercice)	75.000
66	Frais d'expertise, frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).....	40.000
		<u>14.688.783</u>
	Section 12. — Douanes.	
67	Traitements et salaires	8.841.900
67bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	1.326.285
67ter	Id — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	412.386
67 ¹	Traitement du membre luxembourgeois du Conseil administratif mixte de l'Union économique. Différence de change à charge du Grand-Duché (Crédit non limitatif).....	15.000
68	Indemnités du personnel, location, aménagement, entretien, ameublement, chauffage et éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'administration, fournitures de bureau, armement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique	930.000
68bis	Id. — Restant d'exercices antérieurs.	98.000
69	Primes à l'agriculture (art. 13 de la Convention établissant l'Union économique entre le Grand-Duché et la Belgique). (Crédit non limitatif)	11.183.000
70	Subside à la Caisse de secours des douaniers en cas de maladie	5.000

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1938.
71	Loyers des logements de service, mise en état de ceux-ci et menues dépenses.....	85.000
		<u>22.896.571</u>
	Section 13. — Enregistrement et Domaines.	
72	Traitements et indemnités.....	1.559.771
72bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	243.612
72ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	48.314
73	Indemnités des commis auxiliaires.....	15.000
74	Indemnités de déplacement des fonctionnaires de l'administration	120.000
75	Indemnités pour gestions temporaires ou remplacements des receveurs et des conservateurs.....	20.000
76	Indemnités et dépenses diverses.....	12.000
77	Remises et suppléments fixes des receveurs et des conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	230.000
78	Frais de bureau de la Direction (impression et livres compris), des inspecteurs, vérificateurs et receveurs, publication d'un journal de l'enregistrement, frais d'installation du téléphone aux bureaux des inspecteurs, des vérificateurs et des comptables, y compris l'abonnement et les communications	115.000
78bis	Installation des bureaux dans des bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisition de mobilier, loyers, frais de déménagement.....	100.000
79	Frais de poursuite et d'instance (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	40.000
80	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en débet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet. (Sans distinction d'exercice).....	300.000
81	Restitutions. (Crédit non limitatif)	200.000
82	Frais d'adjudication exposés par l'administration des domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux.....	25.000
83	Frais de vente d'immeubles	10.000
84	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains des fortifications, réparations urgentes exécutées par l'administration des Domaines, y compris un restant de l'exercice 1929 de fr. 29.....	25.029
84bis	Acquisition de la maison Knebgen, place du St. Esprit — Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire émise le 24 avril 1937	320.000
84ter	Acquisition du terrain Altenhofen à Luxembourg (Basse Pétrusse) — Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire émise le 19 juillet 1937.....	37.500

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
84 ^a	Acquisition de la maison Ch. Simons à Luxembourg, rue de la Congrégation. Principal, intérêts et frais. — Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire émise le 7 décembre 1937	1.022.666
85	Remboursements aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000
86	Fabrication de papier-timbre et de timbres mobiles et dépenses de l'atelier	90.000
87	Dépenses diverses, y compris les contributions dues par le domaine. (Sans distinction d'exercice)	60.000
88	Menues dépenses pour le recouvrement de l'impôt sur le chiffre d'affaires et de l'impôt du timbre sur les lettres de voiture	95.000
89	Participation des communes au produit de l'impôt sur le chiffre d'affaires. (Crédit non limitatif)	1.700.000
89bis	Participation des communes au produit du timbre de carte d'identité. (Crédit non limitatif).....	170.000
		<u>6.561.892</u>
	Section 14. — Postes, télégraphes et téléphones.	
90	Traitements du personnel du service, indemnités des surnuméraires, des stagiaires-expéditionnaires et du personnel technique du service télégraphique et téléphonique	13.700.000
90bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	2.055.000
90ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	665.298
91	Indemnités pour services extraordinaires ; frais de remplacement. — Indemnités à des aides temporaires et à des préposés d'agences auxiliaires.....	1.330.000
92	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités de repas pour certains facteurs ruraux et indemnités aversionnelles pour frais de bureau des percepteurs, sous-percepteurs et agents	215.000
93	Loyers, entretien et amélioration des maisons postales et des bureaux postaux. (Sans distinction d'exercice).....	830.000
93bis	Transformation et agrandissement du bâtiment postal de Dudelange. — Achèvement des travaux et ameublement.....	100.000
94	Indemnités aux chemins de fer pour transports : transport des dépêches et des colis ...	400.000
95	Impressions, timbres-poste et cartes postales ; frais de bureau de la Direction, de différentes perceptions et sous perceptions et des bureaux ambulants. — Achat de livres d'ordre professionnel.....	655.000
96	Subside à la masse d'habillement des facteurs des postes	259.000
97	Renouvellement, surveillance et entretien du matériel du service postal. (Sans distinction d'exercice).....	220.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
98	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux.....	25.000
99	Dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice)	175.000
100	Service technique. — Gros entretien des réseaux télégraphique et téléphonique ; dépenses diverses et imprévues (sans distinction d'exercice)	1.755.875
100bis	Salaires d'ouvriers, indemnités pour enfants, frais de séjours, etc.	500.000
100ter	Subside à la masse d'habillement	68.200
100 ¹	Automatisation des bureaux téléphoniques ruraux	770.000
100 ⁵	Installation de cabines publiques à prépaiement	70.000
100 ⁶	Acquisition d'une auto et d'une voiture automobile pour la levée des dérangements dans la région automatisée du Sud.....	55.000
100 ⁷	Extension et modification des réseaux souterrains de Luxembourg-ville.....	600.000
101	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales	63.000
102	Subside à la Fédération nationale luxembourgeoise des associations radiophiles.....	3.000
102bis	Subside supplémentaire à la Fédération des sociétés philatéliques du Grand-Duché pour l'organisation d'une semaine philatélique à Luxembourg en août 1936. (Dépense compensée par la vente des timbres spéciaux émis à cette occasion)	32.000
		<u>24.546.373</u>
	Section 15. — Caisse générale et Trésorerie de l'Etat.	
103	Traitements et indemnités du personnel de la Caisse générale.....	68.208
103bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	10.232
103ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.981
104	Frais de contrôle, de gestion et de bureau ; indemnités pour pertes de caisse et pour services extraordinaires ; primes d'assurance contre le vol ; fourniture de mobilier, y compris l'acquisition d'une machine comptable et d'une machine à écrire	148.000
105	Intérêts dus sur le compte-avances ouvert auprès de la Caisse d'Epargne. (Crédit non limitatif)	1.000
105bis	Id. — Restant de l'exercice 1935.....	73.681
106	Traitements du personnel de la Trésorerie	212.688
106bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	31.904
106ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.029
107	Frais de bureau, dépenses imprévues, restant de l'exercice antérieur (y compris l'acquisition d'une machine à calculer)	36.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
108	Dépenses occasionnées par l'étude des questions d'ordre financier (sans distinction d'exercice)	60.000
		646.723
	Section 16. — Dette publique.	
109	Service de l'emprunt 5% de 1930 en Florins P. B. ; remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.550.000
110	Service de l'emprunt 5% de 1932 en Florins P. B. ; remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	7.060.000
111	Service de l'emprunt de conversion 4½% de 1934 au taux d'intérêt réduit à 3¾% en vertu de l'arrêté du 9 juillet 1937. Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	8.020.000
111bis	Id. — Frais relatifs à la nouvelle conversion de l'emprunt de 1934. Estampillage des titres, frais de confection de nouvelles feuilles de coupons etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	80.000
111ter	Id. — Montant des titres restant à rembourser en vertu de la loi de conversion du 27 décembre 1933	126.500
1114	Emprunts convertis en vertu de la loi du 27 décembre 1933. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. Restants d'exercices antérieurs. (Crédit non limitatif)	60.000
112	Service de l'emprunt 4% de 1935; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.865.000
113	Service de l'emprunt 4% de 1936 (1 ^{re} tranche) de 41.771.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1934. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.675.000
114	Service de l'emprunt 4% de 1936 (2 ^e tranche) de 48.726.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1934. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.124.000
115	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres et paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.330.000
116	Service de l'emprunt 3¾% de 1937 (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 mars 1937). Remboursement de titres et paiement des intérêts et frais, y compris un restant de l'exercice 1937 de fr. 641.250. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.169.250
116bis	Id. — Confection des titres et dépenses accessoires. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.000
117	Service des Bons du Trésor : paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000
118	Confection de bons de caisse de l'Etat, frais y relatifs et frais de contrôle des bons malpropres et délabrés. (Crédit non limitatif)	50.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
118bis	Remboursement de bons de caisse de l'Etat présentés tardivement à l'échange. (Crédit non limitatif)	50.000
119	Intérêts des consignations et dépôts. (Crédit non limitatif)	16.000
120	Service de l'emprunt à contracter par la Société de la Croix Rouge luxembourgeoise en vertu de la loi du 20 juillet 1930	p ^r mém.
120bis	Paiements à décharge remboursables à la Caisse d'épargne au profit de la Caisse commune du notariat garantie par l'Etat conf. à l'article 3 de l'arrêté grand-ducal du 29 juin 1933 destiné à procurer à la Caisse commune du notariat les fonds nécessaires. (Crédit non limitatif)	1.000.000
		<u>35.490.750</u>
Section 17. — Pensions.		
121	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité et trimestres de faveur. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	26.700.000
121bis	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	170.000
121ter	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission, honoraires des médecins et indemnité du secrétaire	6.000
122	Suppléments de pension à des pensionnaires nécessiteux et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions.....	65.000
		<u>26.941.000</u>
Section 18. — Travaux publics. — Administration.		
123	Traitements et indemnités du personnel	1.456.311
123bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	218.447
123ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	21.942
124	Frais de bureau du personnel ; indemnités et rémunération de services extraordinaires, dépenses diverses et imprévues.....	75.000
125	Indemnités à allouer aux conducteurs pour travaux communaux.....	100.000
126	Frais de route et de séjour	275.000
127	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des routes et des chemins de balage	1.311.297
127bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	196.695
127ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	67.938
128	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers.....	100.000
129	Indemnités des chefs-cantonniers et des cantonniers pour le service des chemins repris .	1.740.468
129bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	261.071

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
129 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	110.372
130	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers.....	125.000
130 ^{bis}	Office des soumissions, office de contrôle et de répartition, station d'analyses et d'essais : Dépenses de personnel, rémunérations, jetons de présence et dépenses accessoires....	p ^r mém.
131	Primes de l'assurance contre les accidents des ouvriers et remplaçants de cantonniers pour le service des routes, des chemins repris et des bâtiments de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	275.000
131 ^{bis}	Primes de l'assurance contre la maladie des ouvriers occupés au service du département des travaux publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	375.000
132	Subside à la masse d'habillement des cantonniers	95.000
133	Frais d'adjudication de travaux publics (sans distinction d'exercice).....	60.000
		<u>6.864.541</u>
	Section 19. — Travaux publics. — Voirie. — Chemins de fer et services automobiles. — Tourisme. — Rivières navigables et flottables. — Electrification générale. — Aviation. — Dépenses communes.	
	A. — Voirie.	
134	Entretien des routes avec leurs dépendances et des chemins de halage.....	2.850.000
134 ^{bis}	Dépenses d'entretien supplémentaires des routes de l'Etat formant lignes de transports publics par automobile.....	155.000
135	Transport de matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris (matériel, salaire des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances)	1.335.000
136	Revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat	2.100.000
137	Réparation des routes et chemins de halage de l'Etat au moyen de tarmac ou de tout autre liant approprié.....	300.000
138	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menus transports	370.000
139	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'administration et d habitation aux gardes-matériel	95.000
140	Canalisation sous la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)....	500.000
140 ^{bis}	Canalisation à établir dans la Ville de Luxembourg (Loi du 27 juin 1910).....	700.000
141	Entretien des chemins repris par l'Etat	3.000.000
141 ^{bis}	Dépenses d'entretien supplémentaires des chemins repris par l'Etat, formant lignes de transports publics par automobile	255.000
141 ^{ter}	Revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	2.800.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
141 ⁴	Réparation des chemins repris par l'Etat au moyen de tarmac ou de tout autre liant approprié	300.000
141 ⁵	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et de ses dépendances ainsi qu'aux berges et épis de la Sûre et de la Moselle.....	150.000
141 ⁶	Signalisation et balisage de la voirie de l'Etat.	50.000
141 ⁷	Eclairage de la voirie de l'Etat.	75.000
141 ⁸	Mise en état des chemins repris par l'Etat	650.000
141 ⁹	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la Ville de Luxembourg. — Part de l'Etat.	75.000
141 ¹⁰	Construction et élargissement de ponts.	550.000
142	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie (sans distinction d'exercice).....	1.000.000
142bis	Goudronnage de la voirie vicinale.....	300.000
143	Indemnités pour terrains à acquérir du chef d'alignements. (Loi du 13 janvier 1843). (Sans distinction d'exercice)	100.000
143bis	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général des rues et traversées de localités	700.000
143ter	Participation aux frais de confection d'un film concernant les dangers de la circulation .	15.000
144	Confection de projets de routes et achats d'instruments, fournitures de bureau, impressions pour les services des travaux publics.....	100.000
144bis	Confection d'une carte géologique du Grand-Duché	100.000
144ter	Plantations des routes et des chemins repris par l'Etat ; pépinières et élagages d'arbres	100.000
144 ⁴	Révision des décomptes d'entreprises en cours d'exécution frappées de majoration du taux des salaires par voie légale ou administrative ou par voie de contrat collectif. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000
B. Chemins de fer et services automobiles.		
145	Chemins de fer ; service de surveillance, traitements et indemnités.....	179.184
145bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	26.878
145ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.809
146	Id. — Honoraires et frais d'études ; frais de route et de séjour ; frais de bureau et d'entretien ; conseil des chemins de fer Guillaume-Luxembourg ; dépenses diverses qui s'y rattachent.	125.000
146bis	Unification des chemins de fer luxembourgeois ; frais d'études et honoraires d'experts ; dépenses qui s'y rattachent (sans distinction d'exercice)	50.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
147	Prix des billets de libre parcours en chemin de fer délivrés aux membres de la Chambre des députés.....	30.000
148	Dépenses incombant à l'Etat du chef des réductions apportées à certains tarifs du réseau Guillaume-Luxembourg. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	500.000
148bis	Chemins de fer à voie étroite. — Subventions de l'Etat. (Crédit non limitatif).....	6.401.024
148ter	Rémunération du Commissaire spécial chargé de la révision et de la vérification des comptes et de la comptabilité des chemins de fer Guillaume-Luxembourg (sans distinction d'exercice)	12.000
149	Dépenses de services automobiles, y compris les dépenses des services du Gouvernement et de l'administration des Travaux publics; acquisition d'une automobile de service pour les besoins du Service agricole, entretien et mise en marche de cette automobile (sans distinction d'exercice) ...	1.250.000
C. — Tourisme.		
150	Développement du tourisme	165.000
150bis	Subside à l'Union des Villes et Centres touristiques	80.000
151	Edition de brochures et d'affiches de propagande.....	50.000
151bis	Organisation d'expositions touristiques à l'étranger.....	50.000
151ter	Frais d'arrangement resp. de sonorisation de films de propagande touristique existants.	50.000
152	Subsides aux sociétés d'embellissement et en faveur de manifestations poursuivant un but touristique	75.000
153	Cotisation à verser à l'Office de tourisme de l'Union belgo-luxembourgeoise.....	60.000
D. Rivières navigables ou flottables.		
154	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances	150.000
154bis	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Moselle et de la Sûre	2.000
E. — Electrification générale.		
155	Electrification générale. — Dépenses de personnel.....	131.704
155bis	Id. Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	19.757
155ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.905
155 ¹	Id. — Etudes, jetons de présence des membres du Conseil supérieur d'électricité et indemnités diverses	11.600
156	Id. — Frais de route et de séjour, de nettoyage et de chauffage, abonnements, revues techniques, appareils électriques etc.....	45.000

Art.	L I B E L L É	Crédits pour 1938.
157	Id. — Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques ainsi qu'à différentes communes sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	800.000
157 ^{bis}	Id. — Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées (sans distinction d'exercice)	500.000
F. — Aviation.		
158	Aviation. — Création d'un aéroport et de lignes aériennes dans le Grand-Duché : frais d'études etc. Subsidés pour la propagande des sport et tourisme aériens (sans distinction d'exercice)	75.000
G. — Dépenses communes.		
159	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	150.000
159 ^{bis}	Dépenses diverses et imprévues.....	25.000
Section 20. — Travaux publics. — Propriétés bâties et autres.		30.244.861
160	Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics ; entretien du mobilier et acquisition de meubles de l'Etat ; assurance des bâtiments et du mobilier contre les risques de l'incendie, taxes d'eau (sans distinction d'exercice)	1.932.000
160 ^{bis}	Aménagement et mise en état de l'ancienne abbaye d'Echternach (Sans distinction d'exercice)	300.000
160 ^{ter}	Agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement à Luxembourg et urbanisation du quartier de l'Athénée.....	p ^r mém.
160 ⁴	Ancien immeuble Collart-de-Scherff. — Aménagement du musée national et acquisition de mobilier (sans distinction d'exercice).....	800.000
160 ⁵	Gymnase à Diekirch. — Construction d'une annexe comprenant salles de classes, dortoirs et installations sanitaires (sans distinction d'exercice)	850.000
160 ⁶	Maison de santé à Ettelbruck. — Construction d'une porcherie	100.000
160 ⁷	Etablissements hospitaliers du Rham à Luxembourg. — Installations sanitaires, lavabos, chauffage central et divers travaux d'aménagement dans l'orphelinat ; revêtement superficiel de la cour de récréation du petit orphelinat ; installation d'un nouveau four à pain dans la boulangerie ; aménagement d'une chaufferie avec cave à combustible pour l'ensemble des bâtiments (sans distinction d'exercice)	800.000
160 ⁸	Etablissements hospitaliers du Rham à Luxembourg. — Modernisation des installations de la cuisine et de la buanderie.....	100.000
160 ⁹	Etablissements pénitentiaires à Luxembourg-Grund. — Travaux d'appropriation.....	90.000
160 ¹⁰	Ecole d'artisans à Luxembourg. — Agrandissement. — Honoraires et frais d'études.	60.000
160 ¹¹	Ameublement et mise en état de la maison Simons à Luxembourg acquise par l'Etat.	100.000
160 ¹²	Construction d'une école professionnelle à Esch-s-Alz. — Restant de l'exercice 1935. (Sans distinction d'exercice)	375.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
161	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparations, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage et assurance (sans distinction d'exercice).....	55.000
162	Travaux d'entretien de l'hôtel épiscopal.....	5.000
163	Frais de chauffage et d'éclairage pour les différentes administrations et services publics (sans distinction d'exercice)	1.583.000
164	Fêtes publiques et illuminations	15.000
165	Embellissements dans diverses parties du pays	150.000
166	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	10.000
167	Dépenses diverses et imprévues.....	15.000
	Section 21. — Domaines de l'Etat.	<u>7.340.000</u>
168	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	40.000
169	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains, y compris les dixièmes retenus en garantie	40.000
170	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir, y compris les dixièmes retenus en garantie.....	15.000
171	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse	15.000
	Section 22. — Mines.	<u>110.000</u>
172	Traitements	227.967
172bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	28.580
172ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	3.809
173	Indemnités, frais de bureau et dépenses imprévues	67.000
174	Frais de route et de séjour.....	35.000
175	Cadastre du terrain minier de la zone concessible. Rectification et entretien de l'abornement. — Dépenses diverses et imprévues, opérations géodésiques	1.000
176	Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement.....	40.000
	Section 23. — Fonds communal.	<u>403.356</u>
177	Attributions aux communes en conformité des art. 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929.....	<u>10.000.000</u>
	Section 24. — Travaux communaux.	
178	Subsides aux communes pour construction et réparation d'églises, de maisons d'école et pour d'autres travaux ou dépenses d'utilité communale	500.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
178bis	Subsides aux communes pour travaux d'utilité communale ayant pour but de procurer du travail aux ouvriers chômeurs	150.000
179	Traitements, frais de bureau, de route et de séjour du personnel du service du contrôle des constructions communales	1.800
180	Etude et confection de projets de conduites d'eau communales et intercommunales ; surveillance des travaux d'exécution de ces projets ; réparation et acquisition des instruments géodésiques et des articles de bureau nécessaires à l'étude et à la confection de ces projets. — Entretien et réparation de l'automobile à la disposition du personnel	90.000
181	Subsides pour construction, entretien et réparation de chemins vicinaux	300.000
181bis	Subvention au syndicat des tramways intercommunaux du canton d'Esch.....	250.000
182	Dépenses dans l'intérêt du service de cylindrage au rouleau à vapeur pour la voirie vicinale. — Indemnités pour travaux préparatoires et surveillance.....	54.000
183	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie. (Crédit non limitatif)	450.000
	Section 25. — Commissariats de district et Caisse de prévoyance des employés communaux.	1.795.800
184	Traitements des commissaires et des secrétaires de district et des expéditionnaires, indemnités des employés stagiaires	268.671
184bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	43.000
184ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif)	7.410
185	Frais de bureau des commissaires, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale ; alimentation de la bibliothèque aux commissariats et abonnement à des journaux périodiques, indemnités et frais de déplacement dans l'intérêt des réformes ; loyer des bureaux du commissariat de Diekirch ; indemnités pour remplacement ; dépenses imprévues.....	50.000
186	Frais de route des commissaires	20.000
187	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. — Traitements des contrôleurs spéciaux attachés au Ministère de l'Intérieur	152.376
187bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	22.857
187ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	8.477
188	Id. — Frais de déplacement	15.000
189	Id. — Frais d'expédition des comptes et budgets	6.000
190	Suppléments de traitement aux secrétaires communaux	4.000
191	Part de l'Etat dans les suppléments de traitements accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif)	1.400.000
192	Traitement du directeur de la police locale étatisée.....	36.960

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
192bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	5.544
192ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	953
193	Id. — Frais de route et de séjour et masse d'habillement	4.500
194	Frais de bureau du directeur de la police locale, création d'une bibliothèque, abonnement à des journaux périodiques et entretien des bureaux ; dépenses diverses et imprévues.	8.500
195	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police étatisée pourvus d'une bicyclette	10.400
196	Traitements et frais de déplacement des commissaires de police, des adjoints aux commissaires de police et des agents de la police locale étatisée. — Dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.500.000
196bis	Subvention à la ville d'Esch-s.-Alz. pour l'aider à supporter les frais lui incombant pour l'indemnisation des dégâts causés par les tumultes aux propriétés privées en 1918, (Total 500.000 fr.) 2 ^e tranche	200.000
197	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	900.000
197bis	Contribution de l'Etat au paiement des frais de rachat des membres de la caisse de prévoyance des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif)	25.000
	Section 26. — Eaux et Forêts.	5.689.648
198	Traitements du personnel, indemnités des candidats forestiers stagiaires	198.583
198bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	29.780
198ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	4.181
199	Frais de voyage et de bureau des agents, jetons de présence du Conseil supérieur forestier, indemnités du secrétaire et de l'expéditionnaire, dépenses imprévues	59.400
200	Suppléments de traitement pour ancienneté de service des préposés.	3.800
201	Indemnités spéciales en faveur des brigadiers forestiers.	21.000
202	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement des bois communaux et des domaines de l'Etat, y compris l'indemnité du directeur comme chef provisoire du service des aménagements ainsi que celle du garde général adjoint, remplissant les fonctions de secrétaire pour sa collaboration aux travaux d'aménagement. Acquisition et réparation d'outillage géodésique	30.000
203	Etablissement et entretien de pépinières forestières	80.000
204	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien, de culture, ainsi que de surveillance du domaine forestier de l'Etat, y compris un restant de fr. 6 000 de 1936.	349.000
205	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'association d'assurance mutuelle des bois administrés contre les risques d'incendie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
206	Cours de perfectionnement des préposés forestiers ; indemnités et frais de voyage des agents chargés des cours et dépenses imprévues, y compris la création d'une bibliothèque forestière. — Indemnités des gardes forestiers stagiaires	30.000
207	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	45.000
		851.744
	Section 27. — Service sanitaire.	
208	Collège médical ; frais de déplacement, visite de pharmacies, etc.	87.000
209	Médecins-inspecteurs ; indemnités et frais de déplacement	108.000
210	Ecole d'accouchement. — Indemnités du personnel	58.000
211	Ecole d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves ; achat de trousses pour les élèves sortantes ; cours de récapitulation ; frais de location et dépenses diverses	152.000
211bis	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la Société de la Croix Rouge Luxembourgeoise pour la construction de la Maternité Charlotte en exécution de la loi du 20 juillet 1930 (Annuité pour 1938)	379.854
212	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	35.000
213	Fournitures de périodiques professionnels aux sages-femmes du pays ; subside à l'association des sages-femmes	10.000
214	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies et indemnités pour déclarations de maladies contagieuses	5.000
215	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but	800.000
215bis	Organisation du service de médecin-scolaire ; subsides aux communes	5.000
216	Fournitures de désinfectants à des indigents ; achat de sérums curatifs et de vaccin....	4.000
217	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des denrées alimentaires introduites de l'étranger	71.000
218	Laboratoire pratique de bactériologie. — Traitements et indemnités fixes	174.400
218bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	26.109
218ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	5.010
219	Organisation et exécution du service public de désinfection ; création de stations régionales de désinfection (Crédit non limitatif)	24.000
220	Id. — Traitements et indemnités fixes	71.550
220bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	6.804
220ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	4.905

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
221	Cours pour gardes-malades ; protection de l'enfance du premier âge ; subsides en faveur d'œuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants en bas âge et de la jeunesse abandonnée ; prophylaxie des maladies évitables (cancer) et dépenses diverses.....	50.000
222	Prophylaxie antituberculeuse.....	500.000
223	Lutte contre l'alcoolisme	10.000
224	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans des sanatoria d'altitude et ailleurs	300.000
225	Prophylaxie des maladies vénériennes ; traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	225.000
226	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Office International d'hygiène publique à Paris	6.250
227	Frais de contrôle des denrées alimentaires, renforcement du contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc.....	14.800
227bis	Menues dépenses ; acquisition d'ouvrages, d'imprimés, etc.	2.000
		<u>3.129.382</u>
	Section 28. — Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains.	
228	Dépenses d'entretien de l'établissement et du parc de Mondorf-Etat ; frais d'exploitation.	1.335.000
228bis	Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains. Dépenses d'entretien de l'établissement etc. — Restants d'exercices antérieurs.....	90.000
		<u>1.425.000</u>
	Section 29. — Service agricole.	
229	Traitements et indemnités fixes	508.030
229bis	Id — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	63.919
229ter	Id — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	5.713
230	Service agricole. — Frais de route, de séjour et de bureau du personnel, acquisition d'instruments, loyer, bibliothèque, chauffage, nettoyage etc.	163.000
230bis	Subside à la masse d'habillement des chefs-ouvriers	10.000
231	Service météorologique	20.000
232	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et de leurs dépendances ; dixièmes retenus en garantie (sans distinction d'exercice) ..	1.630.000
233	Construction et entretien de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation, etc.	400.000
234	Travaux d'irrigation, d'assainissement et de drainage	56.000
235	Améliorations viticoles. — Reconstruction de vignes phylloxérées par voie de syndicats, remembrement parcellaire etc.	250.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
236	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes. — Projets en construction, projets demandés et en étude	600.000
		3.706.662
	Section 30 — Enseignement agricole.	
237	Ecole et station agricoles. — Traitements et indemnités fixes du personnel	468.159
237bis	Id — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	69.600
237ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	15.400
238	Id. — Indemnités des chargés de cours, des stagiaires. — Bibliothèque des professeurs et des élèves. — Acquisition d'instruments, de réactifs et d'ustensiles pour la station agricole et le laboratoire de fermentation. — Frais du service intérieur	228.100
239	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole	25.000
240	Subsides pour études agronomiques	22.000
241	Cours spéciaux à l'école agricole (cours d'hiver, cours supérieurs etc.)	30.000
242	Aménagement du champ d'essai près de l'école agricole	6.000
242bis	Organisation de champs d'essais et de démonstration dans différentes localités du pays par les professeurs de l'école agricole avec le concours des anciens élèves de l'école agricole	25.000
243	Enseignement ménager agricole. — Encouragements etc.	40.000
		929.259
	Section 31. — Améliorations agricoles.	
244	Société générale d'apiculture. — Organisation de conférences, subventions etc.	5.000
245	Encouragements à l'arboriculture, à l'horticulture, à la culture maraîchère — établissement de champs de démonstration	30.000
246	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des plantes (sans distinction d'exercice)	100.000
247	Dépenses dans l'intérêt de la protection des oiseaux utiles, subsides, conférences, publication d'un périodique, bibliothèque, distribution de nichoirs, etc.	7.000
248	Exécution de la Convention phylloxérique internationale. — Service phytopathologique. — Inspection d'horticulture	10.000
249	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut international d'agriculture à Rome (sans distinction d'exercice)	31.217
249bis	Frais d'exécution du régime de la mouture obligatoire des blés indigènes	135.000
250	Fonds d'améliorations agricoles. — Indemnités du personnel	61.500
250bis	Id. — Restant d'exercice antérieur	2.478

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
251	Id. — Frais de bureau, de voyages et de contrôle	20.000
251 ^{bis}	Id. — Différence entre le taux d'intérêt des prêts et celui des obligations à émettre et disagio éventuel	50.000
251 ^{ter}	Id. — Imprévus	10.000
251 ⁴	Primes de défrichement etc.	100.000
251 ⁵	Id. — Restant de l'exercice 1936.....	95.000
252	Amélioration des cultures	100.000
252 ^{bis}	Encouragements à la culture de la rose et création de roseraies.....	10.000
252 ^{ter}	Encouragements à l'orientation nouvelle de la culture de la pomme de terre	10.000
253	Subsides divers dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture	60.000
254	Office de comptabilité agricole	15.000
		852.195
	Section 32. — Amélioration des races d'animaux domestiques.	
255	Amélioration de la race chevaline	85.000
255 ^{bis}	Id. — Restant d'exercice antérieur.....	53
256	Primes pour l'amélioration des espèces bovine, porcine et caprine (sans distinction d'exercice)	150.000
257	Élevage du lapin et de la volaille.....	20.000
258	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs	10.000
259	Encouragements aux sociétés d'élevage	20.000
260	Organisation d'un Stud-Book et d'un Herd-Book.....	15.000
		300.053
	Section 33. — Police sanitaire du bétail.	
261	Traitements et indemnités des vétérinaires	114.140
261 ^{bis}	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	10.967
261 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	953
261 ⁴	Id. — Restant d'exercice antérieur. — Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire	12.000
262	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours et pour missions en cas d'épizooties (Crédit non limitatif).....	200.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
262bis	Id. — Restant de l'exercice 1937.....	50.000
263	Police sanitaire du bétail. — Traitements et indemnités fixes	46.944
263bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	5.247
263ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.905
264	Id. — Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912. (Crédit non limitatif)	500.000
265	Frais de l'inspection des viandes	146.000
266	Lutte contre la tuberculose bovine entreprise par les sociétés d'élevage, les coopératives de laiteries, etc., encouragements, essais de tuberculisation.....	40.000
267	Cotisation du Grand-Duché à l'Office international des épizooties	2.500
268	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail	750.000
269	Achat de vaccins, toxines, sérums et désinfectants. — Installations sanitaires à la frontière.....	20.000
270	Subsides pour pertes de bétail essuyées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	10.000
Section 34. — Coopération et mutualité agricoles.		1.910.656
271	Conseil supérieur de la coopération et de la mutualité agricoles.....	175.000
271bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs	65.160
272	Encouragements aux sociétés locales agricoles	25.000
272bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs.....	5.000
273	Encouragements à la standardisation de la production laitière et beurrière et à la création de laiteries centrales	25.000
273bis	Id. — Restants d'exercices antérieurs	16.000
274	Organisation et assainissement du marché du lait et des produits laitiers ; subsides pour la création d'installations frigorifiques, la centralisation des laiteries, l'achat et l'impression du parchemin d'emballage des beurres, etc. — Frais de la commission spéciale.	300.000
274bis	Contingentement du cheptel porcin. — Commission spéciale, frais d'exécution, y compris un restant de 1937 de fr. 1.252	10.000
274ter	Subsides pour la construction de silos et de citernes à purin	20.000
275	Encouragements aux coopératives pour l'utilisation des fruits	20.000
276	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail et frais de réorganisation de ces mutualités	35.000
Section 35. — Viticulture.		696.160
277	Station viticole. — Traitements du personnel	69.960

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
277bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	10.492
277ter	Id. — Indemnités pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif).....	2.029
278	Id. — Frais de route et de séjours, entretien des bâtiments, bibliothèques, voyages d'étude, etc.; indemnité du délégué du Gouvernement pour les Affaires viticoles (Station viticole, Office international du Vin, Marque nationale du Vin, Caves coopératives)	50.000
279	Id. — Frais d'exploitation, etc.....	600.000
279bis	Id. — Frais d'exploitation; restant de l'exercice 1936.....	66
280	Reconstruction du vignoble. — Achat de plants greffés	475.000
281	Id. — Primes à accorder aux vignerons pour la reconstruction du vignoble	400.000
282	Encouragements aux coopératives viticoles	225.000
283	Encouragements aux syndicats pour la construction de maisons de stratification	50.000
284	Subsides divers dans l'intérêt de la viticulture	150.000
285	Cotisation du Grand-Duché à l'Office international du vin à Paris	25.000
286	Phylloxéra. — Exécution de la convention phylloxérique internationale. — Travaux de lutte contre le phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux	10.000
287	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909, sur le régime des vins et boissons similaires. — Traitements et indemnités des contrôleurs des vins	33.942
287bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	3.291
287ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.029
288	Id. — Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin. — Propagande viticole	55.000
	Section 36. — Travail et Prévoyance sociale.	2.161.809
289	Inspection du travail. — Traitements et indemnités fixes.....	181.088
289bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	22.423
289ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.029
290	Id. — Autres dépenses.....	57.500
291	Bourses du travail. — Traitements et indemnités fixes	191.560
291bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	26.214
291ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	4.885
292	Autres dépenses.	17.500
293	Assurances ouvrières. — Frais d'administration des caisses régionales de maladie	630.289

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
294	Comité central des caisses de maladie. — Traitements et indemnités du personnel	152.900
294bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	22.935
294ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	5.010
294 ⁴	Id. — Autres dépenses	29.000
294 ⁵	Restants de l'exercice 1936	169.340
294 ⁶	Frais d'entretien, chauffage, éclairage, mobilier, loyer des locaux, etc.	45.000
295	Office des assurances sociales. — Traitements et indemnités du personnel des trois sections de l'Office des assurances sociales	1.362.640
295bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	197.421
295ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	33.783
295 ⁴	Restants de l'exercice 1936 (solde des dépenses du personnel)	178.800
296	Assurances sociales. — Autres dépenses	7.617.385
297	Etudes de questions sociales, enquêtes, logements, conférences, congrès, cours à l'étranger etc. — Participation aux frais d'un service d'autobus pour le transport des ouvriers. — Dépenses occasionnées par le fonctionnement du Conseil National du Travail et par le fonctionnement du Conseil National des Loisirs. — Indemnité de l'attaché du département du travail et de la prévoyance sociale	150.000
298	Participation aux frais occasionnés par les examens pour le brevet de maîtrise y compris les subsides pour l'organisation de cours préparatoires à ces examens	50.000
298bis	Primes pour stimuler l'acquisition par les nouveaux ménages de mobilier de fabrication luxembourgeoise et frais relatifs au service. (Sans distinction d'exercice)	350.000
299	Caisse de pension des employés privés. — Traitements et indemnités du personnel	129.857
299bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	18.400
299ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	4.470
299 ⁴	Id. — Autres dépenses	66.000
299 ⁵	Id. — Part de l'Etat dans les pensions	65.000
299 ⁶	Suppléments de rente aux bénéficiaires de rentes d'invalidité et de vieillesse. (Crédit non limitatif)	5.000.000
		<u>16.781.429</u>
	Section 37. — Logements.	
300	Service des Habitations à bon marché — Traitements et indemnités du personnel	296.325
300bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	44.449
300ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	15.650

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
301	Id. — Frais de bureau, de voyage et autres.....	58.000
302	Fonds des Habitations à bon marché	p ^r mémoire
302 ^{bis}	Id. — Contribution à une modération du taux d'intérêt au profit de certaines catégories d'emprunteurs (Crédit non limitatif)	220.000
303	Service des Logements populaires. — Traitements du personnel	118.944
303 ^{bis}	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	17.842
303 ^{ter}	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	5.258
304	Id. — Indemnités spéciales, loyer, chauffage, éclairage, frais de bureau, frais de voyage, etc.	33.000
305	Id. — Réduction d'intérêt au profit des emprunteurs en détresse des Logements populaires	150.000
305 ^{bis}	Id. — Subsidés éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Logements populaires, de la section de prêts d'assainissement et de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché.....	100.000
305 ^{ter}	Id. — Subsidés pour la construction de petites étables auprès des habitations à bon marché et en faveur d'améliorations hygiéniques dans les maisons insalubres et de l'acquisition de jardins ouvriers	200.000
305 ⁴	Primes d'encouragement à allouer aux emprunteurs des Logements populaires dont les maisons sont les mieux entretenues	25.000
306	Fonds destiné au fonctionnement du Service des Logements populaires. (Prêts à consentir en vue de l'amélioration hygiénique des logements)	500.000
307	Assainissement de certaines créances privilégiées et hypothécaires : Participation de l'Etat au paiement des annuités, conformément à l'art. 1 ^{er} de la loi du 17 août 1935, y compris les frais d'administration incombant à l'Etat	550.000
308	Création et entretien de jardins ouvriers	40.000
309	Secours aux sans-travail. — Subsidés pour l'occupation de chômeurs. — Subsidés à certains bénéficiaires de rentes-vieillesse pour les déterminer à céder leurs postes à de jeunes chômeurs. — Subsidés à l'industrie moyenne pour la préserver du chômage. — Subsidés dans l'intérêt de l'organisation de cours professionnels pour chômeurs et dans l'intérêt de l'instruction professionnelle des jeunes chômeurs. — Subsidés aux caisses de chômage et à l'Association Internationale pour la lutte contre le chômage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.325.000
310	Versements à effectuer par l'Etat aux caisses de maladie à titre de cotisation du chef de l'assurance-maladie continuée des chômeurs involontaires et indigents. (Crédit non limitatif)	12.500
311	Dépenses pour la culture de plantes pharmaceutiques : frais de première installation, frais d'administration, traitements, salaires, dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	148.000
		<u>3.859.968</u>

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
Section 38. — Mutualités.		
312	Subsides aux sociétés de secours mutuels, frais de service de la commission supérieure.	70.000
313	Subsides au profit de la Fédération nationale des sociétés luxembourgeoises de secours mutuels.....	2.000
314	Subside à la Caisse de secours des facteurs des postes	5.000
		77.000
Section 39. — Commerce et Industrie.		
315	Subsides en faveur de l'industrie et du commerce, y compris les subsides pour études professionnelles (artisans, commerçants et ouvriers).....	97.000
316	Frais résultant de la participation du Grand-Duché à des expositions, foires et congrès. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	50.000
317	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	10.000
		157.000
Section 40. — Enseignement professionnel.		
318	Ecole d'artisans. — Traitements et indemnités fixes	978.960
318bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	138.010
318ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	27.821
319	Id. — Indemnités diverses	40.096
320	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses.....	190.154
320bis	Id. — Restant de l'exercice 1936	11.125
321	Id. — Frais du service intérieur.....	16.532
321bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	2.420
321ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	953
321 ⁴	Id. — Restants de l'exercice 1933	310
322	Id. — Autres frais du service intérieur	145.500
323	Id. — Bourses pour les élèves indigents	75.000
324	Id. — Bourses de voyage au profit du personnel enseignant et des élèves	12.000
325	Id. — Assurance du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile ; dépenses dans l'intérêt de l'hygiène scolaire	29.800
325bis	Id. — Restant de l'exercice 1936.....	2.160

Art.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1938.
326	Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz. — Traitements et indemnités fixes (Part de l'Etat).....	162.710
326bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	22.405
326ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	6.765
327	Id. — Autres dépenses (Part de l'Etat)	53.334
327bis	Id. — Restants des exercices 1934 et 1935	515
328	Ecoles des mines, écoles et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces cours et écoles.....	153.874
329	Cours conférences organisés par l'Etat, avec la collaboration des Unions des classes moyennes dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce et de l'industrie	45.000
330	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat. — Indemnités fixes	222.604
330bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	33.390
330ter	Id. — Autres dépenses.....	45.000
331	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces écoles et cours, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière, désireuses de se perfectionner dans la coupe.....	105.000
332	Bibliothèques professionnelles	45.000
333	Bibliothèques professionnelles du plat pays	5.000
333bis	Dépenses occasionnées par l'étude des questions concernant l'enseignement professionnel en général.....	10.000
		<u>2.581.438</u>
	Section 41. — Enseignement supérieur et moyen.	
334	Gymnases, écoles industrielles et commerciales et lycées de jeunes filles. — Traitements et indemnités fixes.....	6.343.709
334bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	952.758
334ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	137.821
335	Id. — Indemnités diverses	275.000
335bis	Affiliation des employés provisoires du département de l'instruction publique à la caisse de pension des employés privés resp. à l'établissement de l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. (Crédit non limitatif)	pr mém.
336	Id. — Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement supérieur et moyen....	490.000
336bis	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Département de l'instruction publique.....	50.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
337	Bourses en faveur d'élèves indigents et doués des établissements d'enseignement moyen	55.000
338	Prêts remboursables pour études universitaires ou pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables)	140.000
338bis	Frais de location de six chambres à la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris	24.000
339	Dépenses diverses résultant de l'exécution des accords intellectuels conclus entre le Luxembourg et la France, resp. la Belgique et l'Allemagne	15.000
340	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut international de coopération intellectuelle.....	3.150
341	Bibliothèque Nationale. — Traitements et indemnités	38.016
341bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	5.706
342	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses.....	100.000
343	Honoraires des membres des jurys et des commissions d'examen et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	240.000
343bis	Auberges de la jeunesse des établissements d'enseignement moyen. — Frais de première installation	20.000
		8.890.160
	Section 42. — Enseignement primaire.	
344	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement. — Traitements	291.732
344bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	43.767
344ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	7.866
345	Commission d'instruction. — Inspecteurs d'écoles. — Indemnités, frais de voyage et de bureau, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	150.000
346	Bibliothèque pédagogique. — Indemnités	16.464
346bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	2.475
347	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses.....	5.750
348	Traitements et indemnités de résidence du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures (sans distinction d'exercice)	21.532.463
348bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	3.229.875
348ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	561.591
349	Primes de brevet des instituteurs et institutrices (sans distinction d'exercice)	112.000
350	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant	180.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
351	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques ; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant.....	75.000
352	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires	387.000
353	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires.....	35.000
354	Subsides dans l'intérêt de l'éducation physique	60.000
355	Ecoles normales. — Traitements et indemnités fixes	299.990
355bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	45.000
356	Id. — Indemnités variables, matériel et dépenses diverses	88.000
357	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices.....	25.600
358	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	19.500
359	Institut des sourds-muets. — Traitements	58.268
359bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	8.748
359ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	2.981
360	Id. — Indemnités et subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets.....	62.000
361	Etablissement des aveugles. — Traitements et indemnités fixes	43.445
361bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	6.525
362	Id. — Indemnités variables, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves aveugles.....	112.000
363	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf.....	357.000
364	Subside à la société de l'Art à l'école	4.000
365	Subside à la société dite « Verein für Volks- und Schulhygiene »	2.000
Section 43. — Arts et Sciences.		27.826.040
366	Encouragements aux sciences, aux arts et aux productions littéraires et artistiques....	178.000
367	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics et d'autres représentations artistiques	15.000
368	Encouragements aux études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales à l'étranger. — Prêts remboursables	70.000
369	Musée. — Rémunération du conservateur	7.367

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
369bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	1.107
370	Frais d'entretien des collections du Musée	15.000
371	Acquisition d'œuvres d'art et de collections historiques, artistiques et scientifiques.....	100.000
372	Loyer des locaux pour l'installation des collections, tant de l'Etat que des sociétés.....	3.150
373	Conservatoire de musique de Luxembourg.....	40.000
374	Subside éventuel au théâtre de la Ville de Luxembourg.....	40.000
375	Entretien des monuments historiques, y compris un restant de fr. 30.000 de l'exercice 1937.....	180.000
376	Service des fouilles	25.000
377	Part de l'Etat dans les frais de construction d'un Musée municipal des Beaux-Arts à Luxembourg	p ^r mém.
378	Subside au Comité du « Willibrordus-Bauverein » pour la restauration de la basilique d'Echternach	30.000
379	Subside au « Landwuel » Luxemburger Verein für ländliche Wohlfahrts- und Heimatpflege	2.500
380	Publications en vue de la commémoration du centenaire de 1839	55.000
		<u>762.424</u>
Section 44. — Etablissements pénitentiaires.		
A Prisons de Luxembourg.		
381	Commission administrative, jetons de présence et indemnité du secrétaire ; dépenses diverses.....	8.700
382	Traitements	495.100
382bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	74.250
382ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	17.761
383	Traitements en vertu de la loi du 22 mars 1928 et indemnités en vertu de celle du 4 mai 1899. (Crédit non susceptible de transfert)	350.700
383bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	52.600
383ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	20.866
384	Indemnités diverses	148.500
385	Entretien des détenus, courant électrique, lumière, force motrice, menues réparations des bâtiments et du mobilier, menues dépenses de ménage, frais généraux, etc., enseignement et traitement médical du personnel.....	779.000
386	Dépenses relatives au travail dans les maisons de détention.....	230.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
387	Frais de bureau	4.500
	B. Maison d'arrêt de Diekirch.	
388	Indemnités en vertu de la loi du 4 mai 1899. (Crédit non susceptible de transfert)....	7.500
388bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	1.125
389	Indemnités diverses	2.500
390	Entretien des détenus, éclairage, menues réparations et mobilier, etc	19.700
	C. Prisons cantonales.	
391	Installations, réparations, ameublement, frais d'entretien et de nourriture des détenus etc.	18.000
	Section 45. — Maison de santé d'Ettelbruck, Hospice du Rham.	2.230.802
	A. Maison de santé d'Ettelbruck.	
392	Traitements et émoluments fixes	456.000
392bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	69.230
392ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	27.738
393	Indemnités du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 3 de la loi du 16 août 1923. (Crédit non susceptible de transfert)	788.350
393bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	107.496
393ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	61.645
394	Id. — Indemnités de logement ; uniformes ; indemnité de l'aumônier ; frais de contrôle	36.000
395	Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique, éclairage, mobilier, entretien du parc et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	1.664.000
	B. Hospice du Rham.	
396	Traitements	183.500
396bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	27.504
396ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	7.287
397	Indemnités fixes. (Crédit non susceptible de transfert)	124.000
397bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif).....	14.409
398	Indemnités diverses, etc.	115.000
399	Entretien des pensionnaires, éclairage, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, denrées pour le cours de cuisine scolaire, etc. ; traitement médical du personnel ; frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés.....	1.451.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
400	Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population scolaire. — Musée et bibliothèque scolaires, imprimés, etc.	15.000
		<u>5.148.159</u>
	Section 46. — Bienfaisance publique.	
401	Subsides pour les œuvres de bienfaisance et de solidarité sociale.	35.000
402	Répartition du produit net des suppléments perçus sur les timbres « Caritas » 1937 ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur d'œuvres de charité (Crédit non limitatif)	250.000
403	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs ; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermale	6.000
404	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus ; secours particuliers, secours urgents et secours de route. — Subventions diverses. — Subsides permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Secours extraordinaires et suppléments de rente aux crédientiers des assurances sociales (Crédit non limitatif)	800.000
404bis	Secours etc. — Restant de l'exercice antérieur	200.000
405	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indigents exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.500.000
406	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	425.000
407	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsides à des sociétés de bienfaisance à l'étranger, y compris un restant d'exercices antérieurs	60.000
408	Assistance publique. — Fournitures d'ouvrages, de brochures, d'imprimés, réorganisation, frais d'études et dépenses diverses	30.000
		<u>3.306.000</u>
	Section 47.	
409	Récompenses pour actes de dévouement.	5.000
	Section 48. — Police générale et administrative.	
410	Subsides aux communes pour tenir lieu des attributions d'amendes et gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale (Loi du 22 décembre 1923). (Crédit non limitatif)	250.000
411	Crédit dans l'intérêt du patronage des condamnés libérés et des enfants moralement abandonnés	15.000
412	Création d'un établissement pour les enfants moralement abandonnés	p ^r mém.

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
413	Dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et des mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	4.000
414	Subsides et dépenses diverses pour la destruction des animaux nuisibles (Crédit non limitatif)	10.000
415	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	40.000
416	Intervention de l'Etat dans le payement des dégâts causés par le sanglier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000
417	Exécution de la loi sur la pêche; repeuplement des eaux. — Surveillance de la pisciculture de l'Etat. — Dépenses diverses.	40.000
417bis	Dépenses résultant des travaux préparatoires notamment de la délimitation locale des districts de pêche faits pour l'étude du projet de la nouvelle loi sur la pêche.	30.000
418	Emploi du produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne, produit réalisé en 1937. — (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	35.000
418bis	Fermage de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne. — Part revenant à la Régence de Trèves	27.638
419	Subside à la société protectrice des animaux domestiques	500
420	Gratifications aux agents chargés de la surveillance de la pêche.	10.000
421	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation; surveillance.	6.000
422	Cinéma. — Jetons de présence et frais de route et de séjour revenant aux membres et au secrétaire de la commission de surveillance et autres frais y relatifs	30.000
423	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage	15.000
Section 49.		514.138
424	Dépenses imprévues	40.000
425	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	51.072
425bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	7.668
425ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants (Crédit non limitatif)	5.236
426	a) Réparations des dommages matériels essuyés par suite d'accidents ou d'événements imprévus résultant de faits de guerre, subsides dans l'intérêt des mesures de sécurité prises en vue de prévenir ces accidents et autres dépenses qui s'y rattachent. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.000
	b) Subventions urgentes à faire à des sujets luxembourgeois indigents sinistrés de la guerre à l'étranger. (Crédit non limitatif)	5.000
		20.000

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938.
426bis	Réparations d'autres dommages de guerre évalués par les commissions cantonales. (Crédit non limitatif)	10.000
427	Office central des imprimés et du matériel de bureau de l'Etat. — Fournitures de matériel de bureau aux administrations et Services publics, y compris un restant de l'exercice 1937 de fr. 5.000	130.000
428	Id. — Traitements et indemnités du personnel	37.930
428bis	Id. — Tranches supplémentaires. (Crédit non limitatif)	5.690
428ter	Id. — Suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif)	1.905
428 ^a	Id. — Indemnités spéciales et frais de nettoyage	4.900
		<u>314.401</u>
	Section 50. — Dépenses extraordinaires à couvrir moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts. (Crédits non susceptibles de transferts.)	
429	Etablissement de nouvelles voies de communication, construction de hangars et bâti- ments d'administration pour le service de la grande voirie, consolidation des berges et épis des cours d'eau navigables et flottables, travaux de redressement, d'élargisse- ment et de mise en état extraordinaire à la voirie de l'Etat et des communes, y compris les frais d'études et les dixièmes en garantie (Sans distinction d'exercice). (Travaux de chômage). — Loi du 10 mai 1935 ; 4 ^{me} et dernier crédit	8.700.000
430	Travaux complémentaires à exécuter sur le réseau des chemins de fer Guillaume-Luxem- bourg (sans distinction d'exercice). — Loi du 28 décembre 1934	3.477.500
431	Construction, agrandissement ou achat de bâtiments de gendarmerie dans différentes localités du pays. (Loi du 30 juin 1930.) — Sans distinction d'exercice)	5.290.515
432	Aviation. — Construction d'un aéroport. 1 ^{er} crédit. (Sans distinction d'exercice.) (Loi du 19 mars 1937)	4.500.000
		<u>21.968.015</u>
	Section 51. — Reports d'exercices précédents. (Crédits non susceptibles de transferts).	
433	a) Dépenses dont les crédits sont restés disponibles aux budgets respectifs et qui se rattachent à des exercices clos dont les comptes ne sont pas encore arrêtés par la loi	fr. 50.000
	b) Reports de crédits restés disponibles au Budget de 1936 :	
	à l'art. 137. — Transports de matériaux par auto-camions sur les routes et chemins repris (matériel, salaires des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances)	» 49.816
	à l'art. 143. — Entretien des chemins repris par l'Etat	» 15.000
	à l'art. 143 ^b . — Réparation des dégâts causés par les hautes eaux à la voirie de l'Etat et de ses dépendances ainsi qu'aux berges et épis de la Sûre et de la Moselle	» 16.557

Art.	L I B E L L É.	Crédits pour 1938
	à l'art. 143 ^e . — Etablissement de nouvelles voies de communication, construction de hangars et de bâtiments d'administration pour le service de la grande voirie, consolidation des berges et épis des cours d'eau navigables et flottables, travaux de redressement, d'élargissement et de mise en état extraordinaires à la voirie de l'Etat et des communes, y compris les frais d'études et les dixièmes en garantie. (Travaux de chômage). (Loi du 10 mai 1935. — 2 ^{me} crédit)	fr. 700.000
	à l'art. 143 ^e . — Mise en état des chemins repris par l'Etat.....	» 62.626
	à l'art. 143 ¹¹ . — Construction et élargissement de ponts	» 686.641
	à l'art. 144. — Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection de projets et les dixièmes en garantie (Sans distinction d'exercice)	» 84.475
	à l'art. 156 ^e . — Maison de santé à Ettelbruck. — Construction d'un nouveau bâtiment d'ateliers	» 69.514
	à l'art. 165. — Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains, y compris les dixièmes retenus en garantie	» 5.857
	Total général des dépenses....	334.458.634
Chapitre III. — Recettes et dépenses pour ordre.		
(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).		
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique	75.756.000
1bis	Recettes et dépenses concernant la Convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935	9.000.000
1ter	Exécution des art. 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935 instituant entre le Grand-Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importations, des exportations et du transit.....	1.350.000
2	Remboursement d'avances reçues par la Caisse de l'Etat, ou dépôts de fonds, ou placements temporaires en titres de la Dette nationale.....	1.000.000
3	Postes. — Remboursements aux Offices étrangers	90.000
4	Télégraphes. — Remboursements aux Offices étrangers	875.000
5	Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers	2.100.000
		90.171.000

Arrêté grand-ducal du 23 mai 1938, concernant l'exécution de la loi du Budget pour l'exercice 1938.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu la loi de ce jour concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1938 ;

Sur le rapport de Notre Gouvernement ;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Les Membres du Gouvernement sont autorisés, chacun dans son département, à disposer des crédits portés au Budget des dépenses pour 1938. Ils ordonneront et régleront, en se conformant aux lois et règlements, les dépenses qui, par leur nature, rentrent dans le libellé des articles respectifs.

Art. 2. La répartition des crédits communs à plusieurs départements sera faite par le Gouvernement en Conseil.

Art. 3. Les Membres du Gouvernement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 23 mai 1938.

Charlotte.

Les Membres du Gouvernement :

**P. Dupong.
Jos. Bech.
N. Margue.
P. Krier.
R. Blum.**

Großh. Beschluß vom 23. Mai 1938, die Ausführung des Budgetgesetzes für das Jahr 1938 betreffend.

Wir **Charlotte**, von Gottes Gnaden Großherzogin von Luxemburg, Herzogin zu Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom heutigen Tage, das Budget der Einnahmen und Ausgaben von 1938 betreffend ;

Auf den Bericht Unserer Regierung ;

Haben beschloffen und beschließen :

Art. 1. Die Mitglieder der Regierung sind ermächtigt, jedes in seinem Departement, über die ins Ausgabenbudget von 1938 eingetragenen Kredite zu verfügen. Sie werden die nach ihrer Natur unter die verschiedenen Artikel gehörenden Ausgaben nach den bestehenden Gesetzen und Reglementen anordnen und regeln.

Art. 2. Die Verteilung der mehreren Departementen gemeinschaftlichen Kredite geschieht durch die Regierung im Conseil.

Art. 3. Die Mitglieder der Regierung sind, insofern es sie betrifft, mit der Vollziehung dieses Beschlusses, der im „*Mémorial*“ veröffentlicht werden soll, beauftragt.

Luxemburg, den 23. Mai 1938.

Charlotte.

Die Mitglieder der Regierung :

**P. Dupong.
Jos. Bech.
N. Margue.
P. Krier.
R. Blum.**